

Titre	Code	Ancien code	Groupe de traitement
PRÉPOSÉ À LA SIGNALISATION	605740	014CAE	10

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Travaux comportant la responsabilité et l'exécution de l'installation, l'inspection, l'entretien et la réparation des matériaux, des équipements et des enseignes relatifs à la signalisation routière ou autres travaux de signalisation sur le territoire urbain.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale et exige une connaissance approfondie des activités propres à la signalisation. L'employé le reçoit sous forme de plans et schémas. Il est principalement responsable de l'exécution des différentes opérations reliés à cette activité. Le titulaire utilise tout appareil électrique, mécanique et autres n'affectant pas la nature de son travail mais destiné à l'alléger et à l'accélérer. Un employé de rang supérieur s'assure par des visites périodiques que le travail est effectué selon les normes et règlements.

EXEMPLES DES TÂCHES ACCOMPLIES

- 1. Exécute un ensemble de tâches comportant l'inspection, l'installation, la réparation et l'entretien des matériaux, des équipements et des enseignes de signalisation.
- 2. Effectue l'assemblage des différentes composantes d'un ouvrage servant à des fins de signalisation.
- 3. Vérifie des installations existantes, participe à l'analyse des problèmes et soumet des recommandations pour l'amélioration de son secteur d'activités.
- 4. Assure l'exécution de cette activité lors des événements spéciaux selon les consignes des différents intervenants impliqués.
- 5. Informe son supérieur des besoins additionnels de matériel, d'outils et d'équipement.
- 6. Assure la vérification et l'inspection des installations existantes, participe à l'identification des problèmes et soumet des recommandations aux différents intervenants.
- 7. S'assure que la qualité des travaux soit conforme aux normes établies.
- 8. Voit à l'utilisation adéquate et à l'entretien des équipements, outils et des véhicules sous sa responsabilité, et avise son supérieur des bris ou mal fonctionnement s'y rapportant.
- 9. Maintient l'inventaire du matériel et des équipements. Voit à ce que le matériel adéquat soit disponible.
- S'assure de travailler en conformité avec les normes de santé et sécurité au travail.
- 11. Conduit un véhicule motorisé nécessaire à l'exécution de sa fonction et s'assure du bon état de fonctionnement dudit véhicule.
- 12. Complète les rapports appropriés demandés ainsi que son rapport journalier.

MY X

QUALITÉS REQUISES

BONNE CONNAISSANCE:

- des règlements municipaux et provinciaux régissant la signalisation ;
- des qualités et des usages des différents produits et matériaux;
- des techniques, des pratiques et de l'outillage utilisés dans l'exécution des travaux .

HABILETÉ:

- à effectuer les travaux selon les règles du métier;
- à utiliser l'outillage nécessaire au travail;
- à suivre un plan ou un schéma;
- à rédiger des rapports.

DEGRÉ MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPÉRIENCE

INSTRUCTION:

- Posséder un diplôme de secondaire V
- Posséder un permis de conduire valide de chauffeur.

EXPÉRIENCE:

 Quelque expérience permettant à l'employé d'être familier avec les diverses tâches relatives à la fonction

OU

• toute combinaison d'instruction et d'expérience permettant à l'employé d'accomplir la fonction.

Vu et approuvé				
Pour la Ville	année	mois	jour	Pourte Syndiget 45
Sophie Sugarie	2007	05	23	fer Caraus
Det Se				que que
D Le 1			Ä	
But Gerde				